ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Le candidat, le groupement ou le bureau pluridisciplinaire sera composé de spécialistes capables de maîtriser la ou les disciplines par spécificité de l'ouvrage et pour les compé-tences de sécurité.

Il est demandé au candidat de produire des certificats de qualification professionnelle.

Les références sont des références de moins de 5 ans de dos-siers réceptionnés avec un certificat du maître d'ouvrage et *limi-*tées au nombre de 3.

BET STRUCTURE: Références de nature et d'importance équivalente et en particulier les immeubles de 14 étages repo-sant sur un socle de commerces. Structure mixte bas carbone, bols, bêton chanvre...

BE FLUIDES: Références de nature et d'importance équivalente, en particulier: crèche, logements étudiants, commerces, immeuble de 14 étages, référence bâtiment E+C-.

ECONOMISTE: Références de nature et d'importance équivalente en particulier: crèche, logements étudiants, commerces, immeuble de 14 étages, référence bătiment E+C-.

BUREAU DE CONTROLE: Référence de nature et d'impor-tance équivalente en particulier les immeubles de 14 étages sur-plembant des commerces et reposant sur un sous-soi, crèche, logements étudiants.

CSPS: Référence de nature et d'importance équivalente en particulier construction complexe dans une zone d'activité im-portante et à proximité d'une école en fonctionnement.

HQE : Référence de nature et d'importance équivalente

Référence en bâtiment E+C-

Référence ou participation à la récupération et au réemploi des matériaux

Référence ou participation à la réalisation ou à l'usage de jardins partagés

Délais :

Début de mission OS : Mars 2020

Dépôt de Permis de Construire : Décembre 2020

Dépôt DCE : Juillet 2021

Ordre de servie Demarrage des travaux : Janvier 2022

Délais des travaux : Juin 2024

ansmission des offres :

Les offres seront transmises par voie électronique via l'adresse mail : promotion@rhonesaonehabitat.fr

Renseignements:

Monsieur Jean-François GABRIEL: 04 26 59 05 03

Adresse auprès de laquelle peut être obtenu les documents à titre gratuit :

https://portail.repro-concept.fr

Les offres sont téléchargeables à titre gracieux.

Critères d'attribution :

- 70 % : Proposition financière

- 15 % : Références

- 15 % : Compétences professionnelles

Date limite de réception des offres :

Mardi 11 février 2020 à 12h

Date d'envoi : Lundi 20 janvier 2020.

RECTIFICATIFS ET ANNULATIONS

TRAVAUX

JB038999 -



AVIS RECTIFICATIF DU 17/01/20

(réf. annonce TL236425 - diffusée dans Tout Lyon Affiches 21/12/19 & journal BTP 26/12/19)

LYON MÉTROPOLE HABITAT

M. Bertrand Prade - Directeur général

194 rue Duguesclin - CS 43813 - 69433 Lyon cedex 03

Tél: 04 78 71 61 00

mel: marches@lmhabitat.fr

Référence: 19S0055

web : http://www.lmhabitat.fr

Objet:

GIVORS - Résidence Casanova 15 et 18 Rue Danielle Casanova Travaux d'adaptation et de création de deux ascenseurs

Remise des offres :

au lieu de : 20/01/20 à 12h00 au plus tard.

lire: 27 / 01 / 20 à 12 h 00 au plus tard.

au lieu de : Date : 21/01/2020 - Heure locale : 10 h 00

lire: Date: 28 / 01 / 2020 - Heure locale: 10 h 00

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur https://www.marches-publics.info/

AVIS ADMINISTRATIFS

- TL239774 -



INSERTION AU TITRE DE L'ARTICLE 19 DE LA LOI N° 92-125 DU 6/02/1992

Le 20 janvier 2020, le Conseil de la Métropole de Lyon

a délibéré en ces termes :

2020-4077 : Convention relative à la construction et à l'utilisation du parc de stationnement Cordeliers à Lyon en date du 20 juin 1972 - Avenant n° 8

1° - Approuve l'avenant n° 8 à la convention de construction et d'utilisation du parc de stationnement des Cordeliers à passer entre la Mêtropole et la société LPA.

2020-4100 : Cité internationale de la gastronomie de Lyon (CIGL) - Avenant n° 1 au contrat de délégation de service public (DSP)

1° - Approuve l'avenant n° 1 à la convention du 23 juillet 2018 de la DSP de la CIGL à passer entre la Métropole et la Société d'exploitation Magma Cultura de la CIGL.

2020-4101: Avenant n° 1 à la convention de concession en date du 21 octobre 2015 pour la conception, la réalisation et le financement des travaux d'amélioration et de restruc-turation des installations golfiques ainsi que la gestion et l'exploitation du service public du golf de Lyon-Chassieu.

1° - Approuve l'avenant n° 1 à la convention de délégation de service public du 21 octobre 2015 pour la conception, la réalisation et le financement des travaux d'amélioration et de restructuration des installations golfiques ainsi que la gestion et l'exploitation du service public du golf Lyon-Chassieu à passer entre la Métropole et la société Blue green golf de Lyon Chassieu.

2020-4135 : Contrat de concession de distribution de gaz pour le territoire de la Ville de Lyon - Autorisation à signer le contrat

1° - Approuve la convention de concession de service public et ses annexes, établie pour une durée de 15 ans à partir de la date de prise d'effet de la concession, à conclure avec la société GRDF.





TALUYERS

COMMUNE DE TALUYERS

Prescription de la modification du plan local d'urbanisme

Par arrêté n°2019/A 206 du 16 décembre 2019, conformément au code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-36 et suivants et R 153-8 et suivants et au code de l'environnement, notamment ses articles L 123-1 et suivants et R 153-8 et suivants, le Maire de TALUYERS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du P.L.U, de TALUYERS pour une durée de 31 jours consécutifs : du mardi 21 janvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus.

Cette modification porte sur les objectifs suivants :

Intégrer un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) afin de permettre le développement d'une activité présente sur le territoire communal,

- Supprimer ou modifier des emplacements réservés,

- Modifier l'OAP de la Gaillardière et l'OAP de " Chauchay "

- Adapter les articles 6 et 7 de la zone UC

Modifier l'article 11 sur les énergies renouvelables et les façades en zone UB

- Corriger une erreur matérielle ;

Le projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale spécifique.

M. Jean-Claude GALLETY a été désigné par le Premier vice-Président du Tribunal Administratif de Lyon, pour exercer la fonction de commissaire enquêteur.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête du mardi 21 jarvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus, pendant les heures d'ouvertures des services municipaux - 160 rue de la mairie - 59440 TALUYERS :

- Lundi de 9h à 12h

Mardi de 9h à 12h et de 16h à 18h.

- Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h

- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- Samedi de 9h à 12h

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Taluyers - 160 rue de la mairie - 69440 Taluyers les :

- Samedi 1er février 2020 de 9h à12h

- Mercredi 5 février 2020 de 9h à 12h

Jeudi 20 février 2020 de 13h30 à 18h

Pendant la durée de l'enquête, un registre sera également ou-vert pour recueillir les observations écrites du public. Ces obser-vations pourront également être adressées en mairie de Taluyers, par écrit, à l'attention de Monsieur Jean-Claude GALLETY, com-missaire enquêteur ou par courrier électronique commissaire, enqueteur êtaluyers, com

Toutes informations nécessaires relatives au projet de modification du PLU peuvent être demandées par écrit tressé au maire de Taluyers ou auprès du service urbanisme - 160 rue de la mairie - 69440 Taluyers.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique en adressant sa demande à Monsieur le Maire - 160 rue de la mairie - 69440 Taluyers. Celui-ci est consultable sur le site de la commune de Taluyers: https://mairie-taluyers.fr.

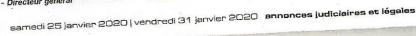
A l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Taluyers ou le cas échéant en obtenir communication en s'adressent par écrit à la mairie de Taluyers, et cela pendant un an à compter de le date de clôture de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, rémis dans un délat d'un mois, pourront également être consultés sur le site de la commune de Taluyers : https://mairie-taluyers.fr , et cela pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

Après l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, l'approbation de la modification du PLU relèvera d'une délibération du conseil municipal de Taluyers.

Le Maire - Pascal OUTREBON







AVIS

Avis administratifs

OPAC DU RHONE Etablissement publi Etablissement public industriel et commercial Siège: 194, rue Duguesclin - 69003 Lyon - RCS Lyon 779 859 297

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Au titre des articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme

Projet de création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) du quartier de Belleroche sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Villetranche Beaujolais Saône (CAVBS)

concerted place. Au jour quarrier de peliteroche sur l'eterritor de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône (CAVBS)

L'Opac du Phône inibe une opération d'aménagement concerté (2.AC) et donc, en application des ariclés et 1.03 e.2 l. 103 e. du Code de Purbainaime, soumet à la concertation publique le projet d'aménagement. Planaime, soumet à la concertation publique le projet d'aménagement. Planaimen, soumet à la concertation on 7° en date du 20 décembre 2019 et conformément aux articles précédemment cités, le Conseil d'Administration de l'Opac du Phône a définit les objectifs et les modalités de la concertation présible concernant le projet de création d'une zone d'aménagement concertée du quartier de Belieroche, parés avis fouverbles des communes de Limas, Glaizé, Villefranche aux-Saône et de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujoisis Soône.
Conformément aux dispositions de l'article 1.103-4 du Code de l'ubcanisme, des concertation resters ouverte pendent totte la durés de l'abcancille du projet, jusqu'à de que le projet de zone d'aménagement concertée du quartier de Belieroche soit arristé dans au ratur et ses options essentielles. La concertation présible aux une durés minimum de 10 mus. Elle permettre de protect de la faire soules le partié d'aménagement, la programmation de projet, des cons le projet de zone d'aménagement concertée de protect de renouvellement urbain du quartier. La concertation setze ouverte à partir du 13 février 200 selon les modalités suivantes :
Un dossier de présibation du projet et un registre destifé à naceiller les observations du public seront lenns à la disposition des personnes dans les leux suivantes et aux heures laboraties d'overvier les présents de la Communauté d'Agglomération Villefranche aux public :
La concertation setze ouverte à partir du 13 février 200 selon les modalités suivantes :
Un dossier de présantaien du projet et un registre destifé à fancailler les observations du jurblic seront lenns à la disposition des personnes dans les li

Enquêtes publiques

Commune de Taluyers

PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arèté n°2019/A 206 du 16 décembre 2019, conformément au Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 153-36 et suivants et R 153-8 et suivants et au code de l'environnement, notamment ses articles et suivants et R 153-8 et suivants, le Maire de Falluyers archives L 122-1 et suivants et R 153-8 et suivants, le Maire de Falluyers archivent et R 153-8 et suivants, le Maire de Falluyers archivent de l'encuète publique sur le projet de modification du PL I publice. et auvants et au code de l'environnement, notamment ses articles L123-1 et suivants et R133-3 et suivants le Nias 2 et avivants le Nias et allegres arcidens l'Azivants et R133-3 et suivants le Nias de l'alignes arcidens l'Azivants et R133-3 et avivants le Nias et allegres arcidens l'Azivants et allegres de l'azivant pour le circe de 31 jours consécutifs du mardi 21 janvier 2020 au jeudi 20 évrier 2020 inclus.

Cette modification porte sur les objedifs suivants:

- Intégrer un Bectieur de 1aile et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) afin de permettre le développement d'une activité présente sur le territoire commonal.

- Supprimer ou modification des emplacements fésentes.

- Modifier l'ORP de la Gaillaurdère et l'OAP de "Chauchsy"

- Adapter les articles é et 7 de la zone UC

- Modifier l'article 11 sur les féreiges renouvelables et les façades en zone US

- Corriger une erreur matérielle.

Le projet de modification n' est pas soumis à évaluation environnementale specifique.

Monsieur Jean-Claude GALLETY a été désigné par le Premier vice-Président du Tribunal Administratif de Lyon, pour exercer la fonction de Commissaire-Enquêtieur.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête du mardi 21 janvier 2020 au jeudi 20 février 2020 inclus, pendant les heures d'ouvertures des services municipaux - 160, nu de la Marire - 59440 Taluyers:

- Lund de 9900 à 12900 et de 16900 à 16900

- Mercred de 9900 à 12900 et de 16900 à 16900

des services municipaux - 100, rue de la interior - 694/0 Taluyers : - Lundi de 9/100 à 12/100 Jet de 16/100 à 16/100 — Mardi de 9/100 à 12/100 Jet de 16/100 à 16/100 — Jeudi de 9/100 à 12/100 de de 16/100 à 16/100 — Jeudi de 9/100 à 12/100 de de 16/100 à 12/100 Let Commissaire-Enquêteur recovra le public à la mairie de Taluyers 16/0, rue de la Mairie - 9/9/40 Taluyers les : - Samedi 11 février 2200 de 9/100 à 12/100 — Mercred 5 février 2200 de 9/100 à 12/100 — Jeudi 20 février 2200 de 9/100 à 12/100 — Jeudi 20 février 2200 de 9/100 à 12/100 — Jeudi 20 février 2200 de 9/100 à 12/100 — Jeudi 20 février 2200 de 9/100 à 12/100 — Jeudi 20 février 2200 de 9/100 à 16/100 — Pendant la durée de l'enquête, un registre sera égalément ouvert pour recueillir les observations cristes du public. Ces observations pourroit également de de l'enquête, un registre sera égalément ouvert pour recueillir les observations enquateur d'abuyers, par écrit, à l'attention de Monseur d'accronique commissaire enquêteur d'étaluyers con routes information nécessaires relatives au projet de modification du PLU peuvent être demanciées par ácrit adressés au maire de Taluyers cu auprès du service urbanisme - 160, nue de la Maire - 6/84/0 Taluyers. Colt modification du PLU peuvent être demanciées par ácrit adressés au maire de Taluyers cu auprès du service urbanisme - 160, nue de la Maire - 6/84/0 Taluyers. Colt en modification du PLU peuvent être demanciées par ácrit adressés au maire de Taluyers cu auprès du service urbanisme - 160, nue de la Maire - 6/84/0 Taluyers. Colt en conficuation du d'une de la maire de la de la commune de Taluyers cu le cas écheant en de fortier communication en s'accessant par écrit à la maire de la laurer est le la modification du PLU relèvera d'une delibération du Connell municipal de l'aluyers. Le la modification du PLU relèvera d'une delibération du Connell municipal de l'aluyers.

188699200

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

KURT FACADIER

Par acte sep en date du 18/01/2020 il a été constitué une bociété précentant les caractéristiques sulvantes Forme : SARL Dénomination : RURT FACADIER Capital : 2 000 euros Siège social : 32 Avenue de Haute Roche 69310 PIERRE EBRIT : Bradennert de façade, location thermique extérieure. Durée : 99 ans : MEATH (NET demeurant au 32 Avenue de Haute Roche 69310 PIERRE EBRIT : M. Faith KURT demeurant au 32 Avenue de Haute Roche 69310 PIERRE BENITE ROS LYON en cours.